

# Résumé : séance d'information sur la gestion des eaux pluviales dans le quartier de Sienne

## Présences

Nom	Poste	Rôle
Annie Pagé	Directrice générale adjointe - Services organisationnels	Présentatrice
Cynthia Simard	Directrice des communications et de la participation publique	Intervenante
Dominic Thibeault	Directeur de l'Aménagement et du développement durable	Intervenant
Éric Angers	Directeur général adjoint - Proximité	Présentateur
Jean Lamarche	Maire de Trois-Rivières	Mots d'ouverture Observateur
Pascal Brodeur	Chef de division - Conception et réalisation	Intervenant
Rudy Hamel	Chef de division - Gestion des risques et sécurité civile	Présentateur
Sébastien Roy	Directeur général adjoint – Planification	Présentateur
Steven Hill Paquin	Coordonnateur à la participation publique	Animateur
Alain Lafontaine	Conseiller du district des Forges	Observateur
Dany Carpentier	Conseiller du district de La-Vérendrye	Observateur
Jonathan Bradley	Conseiller du district de Richelieu	Observateur
Luc Tremblay	Conseiller du district de Châteaudun	Observateur
Maryse Bellemare	Conseillère du district de Chavigny	Observatrice
Pascale Albernhelahaie	Conseillère du district des Rivières	Observatrice (en virtuel)
Pierre-Luc Fortin	Conseiller du district des Estacades	Observateur
René Martin	Conseiller du district des Carrefours	Observateur



Nombre de personnes participantes :

- En personne : 39
- En virtuel : 14

## Mise en contexte

Dans le but d'informer la population sur les enjeux de gestion des eaux pluviales dans le quartier de Sienne, la Ville de Trois-Rivières a organisé une séance d'information le 11 mars 2025 à la salle publique du conseil municipal. Cette séance d'information avait pour objectif d'aborder les trois sujets suivants :

1. Les interventions terrain et le plan d'urgence lors de pluies abondantes;
2. Le processus de réclamations et l'impact sur l'évaluation en cas de dommage;
3. Le plan d'interventions et les investissements.

La population concernée était invitée à participer, en présentiel ou par webdiffusion, afin d'obtenir des renseignements par les intervenantes et intervenants de la ville.

## Interventions terrain et plan d'urgence lors de pluies abondantes

La séance a débuté par une présentation des différentes interventions terrain réalisées par les équipes des Travaux publics et du Génie lors de précipitations abondantes. Éric Angers, directeur général adjoint – proximité, a présenté les actions préventives et les actions terrain effectuées par les équipes municipales lors de précipitations abondantes. Parmi celles-ci, soulignons :

Actions préventives	Interventions terrain
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Validation de la conformité des branchements de puisard et correctif si nécessaire;</li><li>○ Travaux de désensablement (amont et aval des ponceaux);</li><li>○ Travaux de stabilisation des talus;</li><li>○ Installation de piézomètres (en cours);</li><li>○ Vigie des embâcles et obstructions;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Préparation à la location des pompes (si applicable); <i>démarrage des pompes</i></li><li>○ Circulation;</li><li>○ Consigne concernant la vitesse des véhicules afin d'éviter les vagues;</li><li>○ Présence policière et du service des incendies;</li><li>○ Possible modification de certains tracés d'autobus;</li></ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'entretien et suivi des ponceaux et fossés;</li> <li>○ Un plan est exécuté dès qu'il est prévu des précipitations atteignant 25 millimètres.</li> <li>○ Tournée d'emplacements stratégiques pour évaluer la présence de débris empêchant l'écoulement libre de l'eau;</li> <li>○ Validation du bon fonctionnement des postes critiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Signalisation : installation de signalisations au premier signe de tempête;</li> <li>○ Fermeture des tunnels critiques;</li> <li>○ Préparation et déploiement de la signalisation dans les secteurs critiques;</li> <li>○ Présence des équipes Villes sur le terrain;</li> <li>○ Déploiement des équipes TP et GEI.</li> </ul>
--	---

Rudy Hamel, chef de division - gestion des risques et sécurité civile, a expliqué le plan municipal de sécurité civile qui est déployé lors de pluies abondantes. Le plan d'urgence se déploie selon les quatre niveaux d'intervention suivants :

1. Veille : Surveillance d'une situation menaçant la population et le territoire, avec une probabilité élevée d'occurrence, nécessitant une activation des mesures de surveillance (24 à 48h avant l'événement);
2. Alerte : Phase où l'intervention devient imminente, et où les ressources humaines et matérielles sont prêtes à être déployées (12h à 6h avant l'événement);
3. Mobilisation/intervention : Mesures prises avant, pendant ou après un sinistre pour protéger les personnes, répondre à leurs besoins essentiels et sauvegarder les biens et l'environnement;
4. Rétablissement : Actions visant à restaurer les conditions sociales, économiques, physiques et environnementales après un sinistre, tout en réduisant les risques futurs.

## Volet légal : les réclamations et l'évaluation

Par la suite, Annie Pagé, directrice générale adjointe - services organisationnels, a présenté la procédure à suivre pour effectuer une réclamation en cas de dommages. Par ailleurs, elle a expliqué les aspects qui sont pris en compte dans l'analyse des réclamations et souligné les rôles respectifs de la Ville et des propriétaires dans ce genre de situations. L'effet des sinistres sur le rôle d'évaluation a également été abordé. Selon le dernier rôle d'évaluation, il semble que la situation n'a pas eu d'effet sur la valeur de la propriété et sur le nombre de transactions immobilières dans le secteur.



## Plan d'interventions et investissements

Troisièmement, Sébastien Roy, directeur général adjoint – planification et développement, a présenté le plan d'interventions et les investissements mis de l'avant pour agir sur la gestion des eaux pluviales dans le secteur de Sienna.

Il a notamment rappelé qu'en décembre 2023, le conseil municipal a adopté une résolution visant la mise en place d'un plan d'interventions afin d'établir et de prioriser les travaux jugés nécessaires pour réduire l'impact de la crue des eaux sur les cours d'eau Milette, Bettez et Lacerte. M. Roy a également expliqué en quoi consistent les six projets inscrits au plan d'interventions :

	Réalisation	Investissement
1. Compréhension du comportement des 3 rivières et du secteur CATRO	En cours	105 k\$
2. Reconstruction du barrage et réaménagement du bassin (UQTR)	2027-2028	8 M\$
3. Remplacement ponceau rivière Milette	2025	4,5 k\$
4. Fossé de déviation (4 <sup>e</sup> rivière)	2025	3,5 M\$
5 Réaménagement des 3 cours d'eau	À déterminer	Inconnu
6. Bassins de rétention	À déterminer	Inconnu

Alors que certaines mesures sont déjà en cours, d'autres seront mises en œuvre dès 2025. M. Roy a expliqué que le réaménagement des trois cours d'eau (projet 5) et l'implantation de bassins de rétention supplémentaires (projet 6) sont toutefois des solutions complexes qui nécessitent encore des études avant d'être mises en place.

Outre ces six projets, M. Roy a également expliqué que dans un avenir prochain, la Ville aurait sans doute besoin d'analyser les raccordements d'égout de certaines propriétés. En effet, on peut poser l'hypothèse que certaines gouttières ou fondations sont branchées directement dans le réseau d'égout et contribuent à la surcharge de celui-ci lors de fortes pluies.

Lors de sa présentation, M. Roy a souligné que c'est l'effet combiné de ces différentes mesures qui va permettre de solutionner les problèmes des gestions d'eaux pluviales dans le quartier de Sienna. Il a également insisté sur le fait que la Ville doit rester agile et adapter son plan d'intervention à la situation terrain qui est appelée à évoluer avec les changements climatiques.



**Pour de l'information supplémentaire sur le projet :**

- Visitez le [site Web municipal](#);
- Consultez la [foire aux questions sur la gestion des eaux pluviales](#);
- Accédez à la [présentation](#) ou [l'enregistrement de la séance d'information](#);

Il est également possible de communiquer avec le 311 par téléphone ou par courriel ([311@v3r.net](mailto:311@v3r.net)) pour discuter avec un membre de l'équipe projet.